

**Site Natura 2000 FR1100802 des
« PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS »**

Comité de Pilotage ~ Réunion du 5 avril 2011

COMPTE-RENDU

Sur invitation du Sous-Préfet d'Etampes, le Comité de Pilotage du site NATURA 2000 des « Pelouses Calcaires du Gâtinais » s'est réuni en sous-préfecture le 5 avril 2011.

Etaient présents :

M. Thierry SOMMA, Sous-Préfet d'Etampes, **Président de séance**

Mme Corinne CARVALHO, Maire de CHAMPMOTTEUX

M. Jean-Pierre DUCOS, de l'association NATURESSONNE, **structure animatrice**

M. Alexandre EMERIT, représentant le P.N.R. du Gâtinais Français

M. Christian GUERTON, Maire de PUISELET-LE-MARAIS

M. Julien JAMET, Adjoint au Maire de GIRONVILLE-SUR-ESSONNE

M. Gérard LUQUET, représentant le C.S.R.P.N.

Mme Patricia MICHEL, service Environnement de la D.D.T.

M. Gilles NAUDET, Président de PRO NATURA Ile-de-France

M. Olivier PATRIMONIO, représentant la DIREN Ile-de-France

Mme Corinne SIMON, Sous-préfecture d'Etampes

M. Thomas WOLFF, représentant l'association NATURESSONNE, **structure animatrice**

Excusé :

M. Marc LAPORTE, représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France



M. SOMMA souhaite la bienvenue aux membres du Comité et rappelle l'ordre du jour :

- * présentation de l'animation sur l'année 2010,
- * réactualisation de la Charte Natura 2000,
- * réactualisation des annexes cartographiques du Document d'Objectifs,
- * prévisions pour l'année 2011.

Animation en 2010 :

M. SOMMA passe la parole à Thomas WOLFF qui expose les différentes actions d'animation du site pour l'année écoulée. Il a su mobiliser les médias pour faire connaître les Pelouses calcaires : un article est paru dans le Républicain le 12 septembre 2010 et un reportage "Bulle d'air" a été diffusé sur Télésonne le 11 octobre 2010. Cette médiatisation, ajoutée aux journées découverte et à la diffusion de la plaquette, rendent compte de la forte implication de NATURESSONNE dans l'animation. Le bilan de l'année 2010 est très positif en terme d'animation et de sensibilisation.

NATURESSONNE a également engagé une réflexion avec R.T.E. pour l'élaboration d'un cahier des charges concernant la gestion des lignes à haute tension sur le site Natura 2000.

Vous trouverez ci-joint une copie du diaporama présenté par Thomas WOLFF en séance, qui retrace dans le détail les actions réalisées et à venir dans le cadre de la mission d'animation confiée à NATURESSONNE.

A noter dans les prévisions pour l'année 2011 la participation d'un nouveau propriétaire, concrétisée par la signature de trois contrats ; cinq autres propriétaires sont sensibilisés à la démarche et souhaiteraient signer des contrats, mais les actions de réouverture de milieu et d'abattage d'arbres demandent de gros investissements. Pour la réalisation de tels travaux, la préférence va vers une entreprise de bûcheronnage plutôt qu'un paysagiste, en raison du coût.

Les communes de Champmotteux et Gironville-sur-Essonne sont félicitées pour leur lutte contre la circulation des véhicules à moteur. Un tremplin de quads avait été installé sur la commune de Gironville-sur-Essonne, ayant conduit à la destruction des habitats. Après intervention de la commune et des services de l'Etat, le propriétaire s'est engagé à ne plus circuler sur ses parcelles.

Le point noir de ce problème reste sur le territoire communal de Valpuseaux, où la circulation des véhicules à moteur (quads, moto-cross) reste fréquente et engendre une dégradation importante des milieux pelousaires.

Un autre problème récurrent est le dépôt de pierriers ; les responsables sont identifiés et il semble nécessaire de les convoquer pour leur expliquer les dégâts causés par leur comportement. Des panneaux signalant que les décharges sont interdites pourraient être installés.

Thomas WOLFF signale que le sites des pelouses calcaires est utilisé... par le G.I.G.N. pour l'entraînement militaire ! Ce qui pourrait être responsable de l'étètement de généviers.

L'animateur évoque ensuite la menace qui pèse sur le secteur de "l'Eglise" à Valpuseaux où près d'1 ha d'habitats pelousaires subissent des dégradations importantes.

☞ beaucoup de jeunes fréquentent le site, font des feux et laissent des débris de verre au sol ;

☞ le terrain est utilisé comme piste de quads malgré les interventions de la commune et de la gendarmerie : 0,8 hectares de pelouses sont détruits et la dégradation s'étend jusqu'aux pré-bois. Les chevaux ont également investi le site et leurs sabots laissent des trous dans le sol.

La grande pelouse des sables xériques de Valpuseaux (note : les pelouses des sables xériques sont des habitats d'intérêt communautaire pour lequel l'Etat français a pris des dispositions particulières), la plus importante du site Natura 2000 en terme de surface, a été impactée par un épandage de terre. Les dégâts sur la pelouse sont peut être irréversibles (dépôt de matière organique sur une pelouse dont la richesse floristique et entomologique dépend de la pauvreté organique du sol). L'apport de terre, certainement d'une ancienne jachère, a permis à de nombreuses espèces végétales rudérales de s'y développer. La commune de Valpuseaux est propriétaire des parcelles concernées.

Thomas WOLFF déplore l'échec des tentatives de concertation (par exemple participation à un conseil municipal). Selon le maire, l'épandage était nécessaire pour des raisons de sécurité publique : il s'agissait de bloquer la réouverture du milieu qui risquerait alors d'être investi par les quads et d'éviter les éboulements. Il semblerait qu'un projet (espace vert ?) soit prévu par la commune sur la zone en question.

M. SOMMA propose de monter une réunion, sur place, avec le maire, NATURESSONNE et tout membre du comité de pilotage intéressé.

Mme CARVALHO estime qu'il faudrait surtout arriver à trouver un terrain d'entraînement pour les quads .

Thomas WOLFF indique qu'un terrain a été aménagé sur la commune de Mespuits, à un endroit où l'activité n'est pas dérangeante.

Réactualisation de la cartographie et de la Charte :

Thomas WOLFF explique qu'il s'agit pour la cartographie, d'actualiser la localisation des opérations de gestion et de modifier certaines actions ; les secteurs concernés sont "Les Rochettes", "Les Grandes Friches" et "Les Mares".

M. PATRIMONIO précise que ces modifications ne sont qu'une mise à jour du DOCOB et non une révision qui entraînerait une validation par le comité de pilotage.

Thomas WOLFF aborde ensuite la réactualisation du texte de la Charte Natura 2000 qui avait été intégré au DOCOB en octobre 2006. La nouvelle version est distribuée et débattue en séance, puis validée par l'ensemble des membres présents.

Le DOCOB ainsi consolidé sera diffusé à tous les membres du comité de pilotage et sera consultable sur le site Internet de la D.R.I.E.E. Ile-de-France.

Prévisions d'animation en 2011 :

Thomas WOLFF évoque les perspectives pour l'année à venir : un programme d'animations avec les scolaires, trois nouveaux contrats avec un important propriétaire, le lancement de la Charte à grande échelle, les prochains résultats des suivis écologiques entrepris sur le site.

Mme CARVALHO demande si les panneaux d'information Natura 2000 ont été posés sur toutes les communes.

Thomas WOLFF répond que certains propriétaires sont réticents à l'installation de ces panneaux sur leur terrain.

M. NAUDET pense qu'il serait utile que cette signalisation soit réalisée en concertation avec le P.N.R. du Gâtinais Français. De plus, le site étant très morcelé, des panneaux ne pourront être posés partout ; il faudra choisir des endroits stratégiques comme les lieux de passage des quads ou des piétons en bordure de route.

M. EMERIT confirme que la prise de conscience de la valeur écologique du site passe par la sensibilisation des scolaires et du grand public.

Thomas WOLFF indique qu'une sortie sur le terrain est prévue avec le maire de Gironville-sur-Essonne, pour tous les habitants de la commune.

M. SOMMA propose la candidature du S.P.I.P. (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) pour participer bénévolement aux chantiers nature.

M. LUQUET revient sur la destruction de pelouse à Valpuseaux et demande si l'on ne pourrait tenter de la restaurer en déblayant petit à petit les terres qui ont été apportées.

Il semblerait que le maire ait des projets sur le site de la carrière objet du remblayage.
Les membres du comité de pilotage en concluent qu'il est nécessaire d'organiser une
réunion sur place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

❖ ❖ ❖

M. SOMMA
Sous-Préfet d'Etampes

